

# La compréhension de la liberté en contexte carcéral: une perspective pastorale

Claude Mailloux  
Animateur de pastorale,  
Centre de détention de Québec.

C'est difficile de traiter de la perception que les personnes incarcérées se font de la liberté. Il est encore plus hasardeux de vouloir décrire un cheminement typique faisant apparaître une évolution en étapes. Pour ce faire, il conviendrait d'observer le phénomène avec un groupe assez large de personnes afin de les suivre pendant plusieurs mois. De cette manière, il serait possible d'obtenir des données qui pourraient éventuellement être organisées en un modèle conceptuel. Pourtant, même le meilleur modèle demeure inapte à rendre compte de manière fidèle du vécu particulier.

Traiter des perceptions de la liberté que développent les personnes incarcérées invite à plonger dans les dédales du particulier, là où la subjectivité se livre : dans le cœur à cœur avec l'animateur de pastorale qui rend présent un espace neutre dans le milieu carcéral. Parce qu'elle n'a pas un rôle d'autorité, la relation d'écoute cherche à comprendre la personne de l'intérieur avec sa quête spirituelle. Cette voie laborieuse et risquée constitue le sillon que laboure l'animateur de pastorale au cœur de son labeur quotidien.

Les sections qui suivent sillonnent le champ humain en suivant une logique précise. Au départ, la mise au point est faite sur la figure du pasteur, puis sur la spécificité de l'intervention pastorale en milieu carcéral. Suivent les thèmes de la liberté perdue (l'emprisonnement), la liberté sauvage (faire n'importe quoi, le prochain mauvais coup), la liberté fantasmée (je ne reviendrai plus jamais en prison), la liberté attendue (la sortie de prison), la liberté empêchée (la prison intérieure), la liberté en devenir (la liberté qui se découvre même en prison), la liberté virginale (la présence du Christ vivant et agissant). La réflexion se termine en balisant les possibles du chemin de liberté.

## Le pasteur

L'animateur de pastorale doit son titre à une métaphore dont Jésus de Nazareth fait un usage abondant dans son ministère : le pasteur avec ses brebis. La figure du pasteur qui s'occupe d'un troupeau s'enracine au cœur de l'Évangile et au principe d'une société qui est habituée à l'élevage semi-nomade. Le pasteur avance avec le troupeau afin de le protéger mais aussi en vue de lui trouver de la nourriture, de l'eau. À la limite lorsqu'il est en territoire nouveau, le pasteur ne sait pas ce qu'il va trouver. Il doit donc être attentif aux

signes qui émanent du troupeau - des signes de fatigue, d'épuisement, de manque d'eau, etc. - et aux changements dans l'environnement - ces changements peuvent annoncer une source de végétation, un ruissellement d'eau, un endroit ombragé, un terrain protégé ou bien une tempête.

Le berger accompagne le mouvement des bêtes pour les conduire vers de bons pâturages et vers des sources capables d'étancher leur soif tout en veillant à la sécurité de chaque animal. C'est un travail qui demande une

attention continue qui ne connaît pas de pause. Le troupeau ne peut pas être abandonné à lui-même sans qu'il soit affronté au péril. La vie du pasteur est ainsi faite d'errance et d'engagement continuel qui ne connaît pas le repos, ni les coupures du travail du six ou du cinq jours par semaine. Leur labeur se fait à la journée, à longueur de semaine.

Le caractère bucolique de la métaphore s'arrête ici. Dans l'Évangile, Jésus de Nazareth se situe comme le bon pasteur (Jn 10, 1-21). Il parle aussi de la joie de retrouver une seule brebis perdue (Lc 15, 1-7) ou égarée (Mt 18, 10-14). Pourtant, pour retrouver cette brebis, il a d'abord fallu oser abandonner les quatre-vingt-dix-neuf autres et prendre le risque de les perdre à leur tour. Le travail pastoral n'est pas un travail comme un autre : il exige un engagement de toute la personne. De plus, il oblige à faire des choix qui peuvent paraître à contre sens des us et coutumes, voire même du bon sens. Ainsi le niveau d'engagement véhiculé par la métaphore implique que le berger doit s'exclure de la vie religieuse traditionnelle et de certaines pratiques rituelles : il ne peut suivre le sabbat, car il fait corps avec son troupeau.

## L'animation pastorale en milieu carcéral

Certains textes bibliques font de Jésus un rassembleur attentionné, un bon pasteur, qui ne se laisse pas guider par l'appât du gain. Il n'est pas un mercenaire. Cependant, l'image du berger véhicule la nécessité de se situer dans une certaine délinquance par rapport au système religieux. En effet, le pasteur ne peut être fidèle au poste et accomplir les prescriptions légales pour lui-même. Il doit plutôt décortiquer la loi de la gangue qui la cristallise dans des prescriptions afin d'en dégager l'esprit. Autrement, la cristallisation de loi religieuse devient pour le pasteur la

prison qui l'empêche d'accéder à la liberté. Il n'est plus alors en mesure de guider le troupeau vers une terre qui porte et nourrit la vie du troupeau et la sienne. La liberté intérieure est une qualité requise par la tâche de l'animation pastorale en milieu carcéral. L'animateur ne peut se contenter d'être un exécutant. Il doit se montrer un modèle qui exerce sa liberté tout en demeurant à l'intérieur du cadre prescrit par les autorités légitimes et compétentes.

L'animation pastorale en milieu carcéral se doit de tenir compte de la problématique sécuritaire. Les personnes incarcérées présentent une gamme de comportement qui varie selon les individus. Ces personnes peuvent être classées selon leur degré de dangerosité pour les autres (minimum, moyen ou maximum), leur attitude (appropriée ou récalcitrante), la nécessité de les protéger d'elles-mêmes ou des autres (protection, en cellule de confinement ou en réclusion) et leur statut devant la justice pénale (détention préventive ou incarcération). Tout en demeurant créative, l'animation pastorale ne peut ignorer l'aspect comportemental des personnes qu'elle sert. Ainsi devant une personne résolument agressive et menaçante, la liberté conduit l'animateur à adopter une attitude de respect, d'accueil et de compréhension qui a pour effet d'apaiser la crise alors qu'une attitude défensive ou arrogante pourrait provoquer un douloureux passage à l'acte et la rupture du lien qui, avec le temps, pourrait arriver à dénouer des impasses.

À la problématique sécuritaire s'ajoute la nécessité de prendre en compte la personnalité des individus, les problématiques de santé mentale tels la dépression ou les troubles bipolaires qui sont des difficultés récurrentes et les problèmes de déficience mentale. Encore une fois, ces variables impliquent une intervention ajustée à la

situation. Une personne déprimée par le crime impardonnable qu'elle a commis - c'est ce que des personnes en disent régulièrement - ne s'approche pas de la même manière qu'une personne qui se situe dans la phase maniaque du trouble bipolaire.

Enfin, il importe que l'animateur de pastorale soit en mesure de bien identifier les dynamiques délinquantes telles que la personne la présente soit dans un échange de personne à personne soit en groupe. À défaut d'effectuer une lecture appropriée, le pasteur risque de devenir le jouet involontaire de la dynamique de son interlocuteur. À titre d'exemple, on peut considérer le discours flatteur que la personne incarcérée tient à son propos. Sans y discerner un discours projectif qui indique comment la personne souhaiterait être, on risque soit de tomber dans le même piège auquel la personne succombe, soit on voudra lui apprendre l'humilité. Dans les deux cas, l'intervention passe à côté de la réalité vécue.

Cette mise en situation de l'intervention pastorale par rapport à la spécificité du contexte carcéral apparaissait nécessaire afin de favoriser la compréhension du lecteur. La mise en situation sert également à montrer que l'on peut difficilement apprécier correctement la perception de la liberté que porte la personne incarcérée si l'on a pas soi-même découvert dans l'expérience que la liberté véritable se gagne dans un devenir constant par la dénonciation graduelle de tout ce qui fait obstacle à la liberté.

### **La liberté perdue (l'emprisonnement)**

La personne qui entre en prison - que ce soit en détention préventive ou pour purger sa peine - doit faire face à la perte de sa liberté. Le mot liberté trouve un sens bien spécial lors

de l'entrée en prison. Ce mot signifie alors ce que la personne vient de perdre par rapport à son habitude d'aller et venir à son gré et d'entreprendre ses propres projets. Ainsi perçue, la liberté est liberté perdue : on ne peut plus faire ce que l'on veut quand on le veut.

La prison encadre. Elle fournit un horaire précis et un contexte de vie qui ne peut tenir pleinement compte des désirs de chacun. Dans un même secteur [la *wing* ou l'aile de la prison], tous sont astreints au même horaire. Le contexte de la détention légale s'impose à la personne qui doit en apprendre les règles si elle veut faire son temps dans une relative tranquillité.

Au niveau de la perception de la liberté sous le mode de la perte, la prison est l'ennemi à vaincre. Car c'est la faute de la prison si l'on n'est plus libre. On peut se battre contre un système en affichant ouvertement sa révolte mais on n'est pas pour autant libre. La liberté n'est pas réaction à un système car la réaction est tributaire d'une action qui la précède alors que la liberté découle du libre choix. On n'est pas libre quand on réagit parce que la réaction n'est qu'en fonction de ce qui la déclenche.

La perte de la liberté qui découle de l'emprisonnement est toute relative bien que désagréable. Dans les échanges avec les personnes incarcérées, on apprend vite que les barreaux ne sont pas les seuls obstacles au libre arbitre. La loi du milieu dicte les comportements d'une manière bien plus implacable que ne saurait le faire le système légal. L'individu incarcéré ne peut sans difficulté se montrer sous son jour véritable à ses compagnons d'infortune. Au contraire, les plus forts imposent leur volonté aux plus faibles. L'individu doit se composer un

masque, une façade de dur à cuire même et surtout s'il n'en est pas un. L'interdit le plus grave porte sur la collaboration avec l'ennemi. La personne incarcérée ne doit pas parler de ce qu'elle sait ni collaborer avec l'ennemi supposé : l'agent-e des services correctionnels.

À cet autre niveau de perception, la personne incarcérée peut découvrir que l'ennemi n'est pas la prison mais bien la loi implacable qui s'impose avec violence. Cette loi force l'imposture de la façade et du mutisme. Cette loi non dite, la personne incarcérée la connaît depuis bien plus longtemps que la prison visible avec ses barreaux et ses barbelés. Elle la connaît souvent depuis sa plus tendre enfance alors que la plus grande force imposait arbitrairement sa volonté et forçait au silence.

Au niveau le plus fondamental, la loi du plus fort est à la racine de la violence en ce qu'elle cache un refus d'entendre la vie qui parle en chacune et en chacun. Elle est la plus grande violence qui génère la délinquance en niant la parole et le désir qui habitent chaque personne.<sup>1</sup> Ce niveau fondamental s'atteint difficilement sans qu'une personne de parole rende témoignage à ce qui vit et chante au plus profond du cœur de la personne incarcérée. Sans négliger ceux qui précèdent, c'est à ce dernier niveau que s'attache plus particulièrement l'action pastorale. C'est là que le Christ appelle ses brebis « chacune par son nom » (Jn 10, 3) et qu'elles peuvent enfin le suivre : « elles le suivent parce qu'elles connaissent sa voix » (Jn 10, 4).

### **La liberté sauvage (faire n'importe quoi, le prochain coup)**

---

<sup>1</sup> Denis Vasse, « La plus grande violence », *Laennec*, mars 1992, p. 24-28.

La liberté sauvage qui consiste à faire ce qu'on veut parce qu'on le veut est une caricature de la liberté. Si la liberté est choix libre et responsable, la liberté sauvage répond plutôt aux pulsions non humanisées chez la personne. En apparence, celle-ci proclame une liberté qui n'est pas. Y a-t-il encore liberté lorsque règnent la recherche du plaisir pour la jouissance qu'il procure, de la facilité qui évite l'effort et refuse l'expérience de la frustration ? Pourtant cette recherche de la liberté sauvage est une porte grande ouverte qui conduit plusieurs personnes vers la détention.

Ainsi, l'usage de l'alcool ou des drogues qui fuit le poids de la vie conduit dans un labyrinthe infernal qui enferme la personne encore davantage dans son malheur. Combien de fois j'entends des personnes raconter leur haine d'elle-même qui se veut un jugement définitif sur leur usage immodéré de l'alcool et leur dépendance aux drogues. Ces personnes ne sont pas seulement rejetées par l'entourage bien portant, elles se rejettent avec un tel mépris d'elles-mêmes qu'il fait frémir. Pourtant et malgré les bonnes intentions, la personne demeure clouée à sa dépendance aussi sûrement que le Christ est attaché à sa croix. Vue sous cet angle, la liberté de consommer conduit à un enfermement plus implacable que celui offert par la prison.

Il en irait de même avec la recherche de la jouissance immédiate qui n'est plus une médiation entre des humains mais qui devient exigence implacable. Cette pseudo liberté enferme la personne dans sa logique. Elle est dominée par son vouloir désorienté aussi sûrement qu'elle cherche à dominer n'importe quel autre susceptible de lui procurer son plaisir. Le passage à l'acte d'une telle liberté crie haut et fort l'absence de liberté véritable dans les médiations humaines. L'autre n'existe pas pour lui-même mais pour la satisfaction que l'on peut en retirer. Le plus terrible dans

cet asservissement à l'intensité des désirs épars, c'est que la personne n'existe même pas pour elle-même. À l'instar du petit enfant auquel on n'a pas signifié de limite aux exigences de son monde pulsionnel, la personne qui passe à l'acte de sa liberté sauvage demeure prisonnière de la tyrannie de son vouloir. Comme cela entraîne une souffrance sans nom, l'insupportable s'entend dans la prétention à un air libre alors même que l'agir est esclave de l'absence de liberté intérieure face à l'intensité pulsionnelle.

La liberté du prochain mauvais coup ressemble à une tentative désespérée de nier les difficultés dans le comportement social. Elle remplit le temps en faisant du maintenant de l'incarcération un incident de parcours sans signification. Rien ne compte sinon le moment où la personne sera « libre » à nouveau de poursuivre ses activités habituelles. Cette perception de la liberté enferme la personne dans l'insignifiance alors même qu'à ses yeux c'est le monde ordonné et régi par un système de justice qui demeure insignifiant. Cette détresse est impitoyable parce qu'elle renverse complètement la logique et fait perdre l'ensemble des repères requis par la vie sociale. Toute la construction de la personnalité s'en trouve faussée sans que la personne concernée ne puisse s'en rendre compte. L'animateur de pastorale n'a accès à ces personnes que de manière indirecte par la médiation d'autres personnes qui se plaignent de l'ennui provoqué par celles qui ne pensent qu'à leur prochain coup. Malheureusement cette fausse perception de la liberté prépare une carrière à long terme dans le réseau carcéral. Selon ce que j'ai pu entendre auprès de quelques-uns, cela peut prendre plusieurs sentences, c'est-à-dire plusieurs années en prison, avant que la personne ne commence à se rendre compte qu'elle porte un véritable problème et que la solution dépend d'elle.

### **La liberté fantasmée (je ne reviendrai**

### **plus jamais en prison)**

« Je ne reviendrai plus jamais en prison ! » Il n'y a sans doute pas d'affirmation plus fréquente que l'on entend en prison. Malheureusement, elle n'est pas seulement fréquente, elle est aussi inexacte voire improbable. Car comment la personne peut-elle être aussi certaine d'elle ? L'arrivée en prison est rarement le fruit du hasard. Elle se prépare plus ou moins à l'insu de la personne concernée et, sauf dans les cas d'erreur judiciaire, elle découle des comportements délinquants agis dans la société. Comment comprendre cette affirmation définitive ?

La liberté fantasmée se comprend comme réaction au choc de l'emprisonnement. L'intensité du choc est confondue avec un véritable changement des dispositions de la personne. L'intensité se fait passer pour la vérité sans que la personne ne se rende compte de la différence qui existe entre l'intensité du sentiment et la réalité vécue. Comme l'intensité émotive a tendance à s'estomper avec le temps, c'est bien l'attente patiente qui permet de vérifier la vérité de la résolution annoncée.

Une résolution vraie conduira la personne à amender son comportement et à chercher des outils pouvant l'aider à changer. Une résolution qui ne fait que se prétendre vraie n'aura pas d'impact dans la réalité de la personne. Tout au plus, la personne affichera un comportement correct jusqu'à sa sortie de prison. La frustration accumulée pendant la détention devra trouver rapidement un exutoire dans le monde extérieur. Malheureusement cela constitue un billet pour un retour rapide en prison.

### **La liberté attendue (la sortie de prison)**

Qu'est-ce que les personnes incarcérées

attendent avec le plus d'impatience ? Leur sortie de prison, c'est-à-dire le retour à la liberté d'aller et de venir selon leur vouloir. On prépare la liberté qui vient, on fait un projet de sortie. On en rêve de la sortie. Pourtant lorsque le temps approche, la liberté rêvée prend parfois le visage de la peur. Oui, la liberté d'aller et de venir à sa guise fait peur !

Vu de l'extérieur, cela paraît impossible. Approché avec les gars ou les femmes qui se préparent à sortir, une autre réalité fait jour. La prison se nomme comme un espace où chacune et chacun sont protégés de soi-même et des autres. Passé la porte de la prison, les mécanismes externes de contrôle disparaissent et les individus se retrouvent confrontés à la réalité. Ils ne sont plus encadrés, ils doivent faire face à leur difficulté : s'organiser en se donnant un cadre suffisamment souple et puissant. Un cadre souple autorise la dissipation des tensions émanant de leur vie sociale. Un cadre assez puissant leur permet de résister aux pressions de l'extérieur qui les poussent à entrer dans leurs anciens circuits.

Selon ce que les personnes incarcérées en disent, la liberté après la sortie de prison ne va pas de soi. En effet, la liberté dans le réseau social est à conquérir car les habitudes se reprennent vite et les amis s'attendent à ce que la personne continue sa vie comme avant. Pire encore, les individus qui ont des liens avec un réseau du crime organisé sont confrontés à une quasi impossibilité d'échapper à la pression qui les contraint à poursuivre leur engagement.

### La liberté empêchée (la prison intérieure)

Aller et venir à sa guise ne suffit pas pour demeurer libre. La personne incarcérée découvre petit à petit qu'elle doit en appeler à une réalité plus profonde si elle veut en

sortir. Avec les personnes que je rencontre, j'évoque fréquemment la métaphore de la prison intérieure. Cette prison n'a ni porte ni barreaux. Elle est cette réalité que l'on traîne avec soi et qui empêche la naissance d'une liberté sans arrière-goût.

Ici, la pensée du pasteur se tourne vers la pléthore des mauvais traitements et des abus subis pendant l'enfance et la jeunesse. Souvent, la personne est demeurée seule avec son secret qu'elle a elle-même tenté d'oublier le plus possible. Prenons l'exemple d'un homme élevé d'une manière rude par son père et abusé sexuellement par une femme pendant son adolescence. Cet homme qui n'a jamais pu nommer son abus sexuel comme abus parce que les gestes posés correspondaient à une part de ses fantasmes s'est retrouvé abuseur sexuel avec une large préférence pour les jeunes filles du même âge qu'il avait lors de son abus. Le vécu qui n'a pu être admis au jour de la parole se répète dans la réalité de cet individu. À son insu, il est emprisonné dans un cachot intérieur qui pervertit son agir jusqu'à le conduire à commettre des gestes pour lesquels il a été condamné. Réalité ou fiction ?

C'est la réalité d'une personne malheureuse et de tant d'autres. Chacune à sa façon. Les abus non nommés, les dérisions dont on a été victime sans pouvoir le comprendre, les mauvais traitements reçus sans raison apparente, oui, tout cela ne peut entrer dans le registre de la signifiante. L'effet est dévastateur puisque ce qui n'a pu être signifié à sa juste place se déplace en symptôme dans une tentative désespérée de dire ce qui n'est pas parvenu à se dire. Le passage à l'acte est justement cette parole-non-parole, cette parole refusée au registre de la signifiante, qui au lieu de parler agit dans le concret la parole refusée. Réalité ou fiction ? L'œuvre de la grande analyste d'enfants Françoise Dolto va

dans ce sens<sup>2</sup>. En particulier, le concept de castration symboligène s'applique parfaitement à l'exemple qui est évoqué. Faute d'entrer dans un registre de signifiante - ce en quoi consiste la castration symboligène - c'est la vie qui se trouve castrée et prise en otage par un symptôme qui cristallise dans le réel ce qui n'est pas arrivé à se dire.

Ainsi, toute la gamme des mauvais traitements et des abus subis peut se retrouver comme passage à l'acte dans une violence d'autant plus aveugle que la personne qui agit ne saisit pas le sens de son action. À défaut de pouvoir se dire, la violence prend la place qui reviendrait à la parole. C'est pourquoi l'intuition du prologue de l'évangile de Jean est si puissante. Le Verbe se fait chair. Dieu vient sauver l'humanité là où celle-ci a fait disparaître l'instance tierce sans laquelle la vie humaine demeure prisonnière de la violence aveugle et destructrice. Dieu se donne comme verbe de lumière là où sans Lui, l'humanité se perd (Jn 1, 9). Le Verbe, la Parole est la violence créatrice qui sépare en nommant et qui crée en parlant (Gn 1, 1 - 2, 2). La Parole est irruption de la vie divine dans la vie de la chair. « Vivante, en effet, est la parole de Dieu, énergique et plus tranchante qu'aucun glaive à double tranchant. Elle pénètre jusqu'à diviser âme et esprit, articulations et moelles. Elle passe au crible les mouvements et les pensées du cœur. » (He, 4, 12) Selon la théologienne protestante Lytta Basset, la Parole est aussi à rapprocher de « la flamme de l'épée foudroyante pour garder le chemin de l'arbre de vie » (Gn 3, 24b)<sup>3</sup>. On sort de la

<sup>2</sup> Françoise Dolto, *Solitude*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », n° 393, 1994, voir « Castrations », p. 502-516 et Françoise Dolto, *L'image inconsciente du corps*, Paris, Seuil, coll. « Essais », n° 251, édition de 1992, voir « Les images du corps et leur destin : la castration » p. 63-208.

<sup>3</sup> Lytta Basset, *Le pardon originel. De l'abîme du mal au pouvoir de pardonner*, Genève, Labor et Fides, coll. « Lieux théologiques » n° 24, 2<sup>e</sup> édition, 1995.

prison intérieure en faisant face au tranchant de la Parole créatrice qui révèle à la fois l'humanité perdue et le chemin de perdition.

### La liberté en devenir (celle qui se découvre même en prison)

Le concept de liberté en devenir veut témoigner du fait que la liberté humaine peut entrer dans un continuuel processus de croissance. Il ne s'agit pas de l'idéologie d'une liberté accomplie mais d'une liberté incarnée qui naît et mûrit dans le temps de l'histoire de l'individu. Curieusement la liberté peut naître et se découvrir en prison car la liberté n'est pas en rapport avec la réaction à quelque chose. Elle prend position face à une situation. La naissance et la croissance de la liberté impliquent une sortie graduelle mais réelle des automatismes réactifs.

Qu'est-ce qu'un automatisme ? Un automatisme est comme une action qui provoque toujours la même réaction indépendamment des circonstances extérieures. Par exemple, tourner la clef de contact d'une automobile est de l'ordre d'un automatisme parce qu'une fois tournée, la clef engage le démarreur qui actionne le moteur. À moins d'un bris ou d'un extrême de température, le résultat est à peu près assuré. Ainsi en est-il d'une personne qui fonctionne par automatisme. Il suffit de la démarrer pour obtenir la réaction voulue. Par exemple, si on veut mettre en marche une personne présentant de la dépendance affective, on n'a qu'à lui faire sentir le spectre de l'abandon si elle refuse de faire ce qu'on lui demande.

Un des rôles de l'animateur de pastorale en prison consiste à prendre du temps pour écouter les personnes afin de les responsabiliser de leurs actions. Ce type d'intervention vise la réhabilitation. Il est en

même temps une clef de l'agir pastoral car elle témoigne auprès de la personne de sa réactivité. Ce faisant elle met en lumière le chemin de perdition et sa réalité temporaire d'automate. À travers les mots de son discours, l'intervention pastorale cherche les dédales dans laquelle la liberté s'est perdue ou égarée pour la rendre à elle-même. Par exemple, après une heure et demie d'écoute de la rage portée par une personne, je suis sorti de la rencontre épuisé. Je n'étais pas heureux de n'avoir rien su faire d'autre. Pourtant, en y repensant, je me suis dit que cette rage là devait être difficile à porter. Lorsque j'ai revu la personne, je lui ai dit que je croyais que sa rage était difficile à porter. Ça été le point de départ d'une relation d'apprivoisement qui dure depuis quelques mois. L'accueil simple et honnête du vécu et des aspirations qui sont comme englouties derrière la rage permet à la personne d'apparaître sous un jour nouveau de sorte que ce simple accueil se reflète jusque dans son comportement carcéral. On ne le reconnaît plus. Lorsqu'il se fait demander pourquoi il est si tranquille, il répond que cela ne le tente plus de réagir comme avant.

Au lieu d'être simplement agi par l'extérieur, il choisit et décide ce qu'il veut réaliser. Son temps de prison devient un temps de grâce dans lequel sa liberté renaît en douceur mais avec détermination. Il s'apprivoise à se dire en confiance à quelqu'un sans craindre d'être jugé ni condamné. Enfin une oreille s'offre pour entendre tout le mal qui le torture. C'est en replaçant le mal dans sa signification historique et dans sa téléologie à visée eschatologique que la personne découvre une liberté qu'elle ne se connaissait

pas : libre d'être qui l'on est et pouvoir être reçu par un vis-à-vis qui rend témoignage à la vie qui sourd malgré les difficultés du chemin.

## **La liberté virginale (la présence du Christ vivant et agissant)**

La liberté virginale est un concept qui m'a été appris par les personnes incarcérées. À leur insu et du plus profond de leur malheur, il est possible d'entrevoir quelque chose de la présence active du Christ. Il y a en chaque personne un « espace » discernable qui, malgré toutes les tempêtes, est demeuré à l'écart et comme protégé du déferlement du mal. En théologien, je dirais qu'il y a en chaque personne la présence virginale du Christ qui est indestructible, donc plus forte que tout le poids de mort encaissé.

La vie divine fait contrepoids et continue d'appeler les personnes bien au delà de ce qu'une certaine théologie du péché laisse entendre. Curieusement, c'est chez les personnes incarcérées que j'ai le plus fréquemment identifié la présence lumineuse du Christ. C'est comme si les brebis perdues et égarées méritaient une attention toute spéciale du Christ. C'est en elles que l'humanité est bafouée et crucifiée. C'est en elles qu'il revit sa passion, sa condamnation et sa mort. C'est cette humanité déchue qui est promise à la résurrection.

Sans s'en douter le moindrement, les personnes incarcérées évangélisent les personnes qui exercent une charge pastorale auprès d'elles. Elles leur enseignent la valeur indestructible de la liberté véritable et le pouvoir salvifique du Christ qui ne se laisse arrêter par aucun mal.

## **Chemin de liberté**

Quelle est l'évolution de la compréhension de la liberté chez les personnes incarcérées ? La réponse demeure à plusieurs voix. Pour les uns, la liberté demeure le seul libre arbitre. Pour

d'autres, l'incarcération peut devenir un chemin à travers lequel plusieurs témoins rendent possible la découverte graduelle et laborieuse d'une capacité de se positionner dans la vie et, à partir de là, de faire des choix cohérents. Enfin pour un plus petit nombre, la liberté se découvre comme une vie qui sourd et se donne malgré et par delà la mort et le mal.

Il ne faut pas se leurrer. Les personnes incarcérées ne sont pas toutes des enfants de chœur. Leur expérience de la vie et des autres a été rude, mais cela n'enlève en rien qu'elles demeurent des personnes de cœur et sensibles. Cependant pour plusieurs raisons que nous ne pouvons couvrir ici, elles doivent se réapproprier leur humanité, sinon se l'approprier pour la première fois. Ainsi, le chemin vers la liberté est, d'abord et avant tout, un chemin d'apprivoisement de l'humanité rencontrée sous son jour souffrant.

Il est normal et sain de vouloir éviter la souffrance inutile. Mais il est encore plus fécond de se mettre à l'écoute du cri vers la vie qui sourd de manière cachée et rebutante de la misère humaine. À cet endroit-là, le Christ prend sur lui la misère dans ce qu'elle comporte de plus individuel et de plus sacré, et au moment de mourir, il ajoute : « Père : Pourquoi m'as-tu abandonné » (Mc 15, 34b). Pour chaque personne, il redit comme à la croix « Mon Dieu, entre tes mains je remets mon esprit » (Lc 23, 46b). L'abandon total et confiant dans la bonté du Père vainc la violence du mal et de la mort. C'est par cette frêle brèche que le Père ressuscite son Fils. C'est aussi par la brèche de la souffrance et de la mort que la liberté véritable produit son fruit. Aussi convient-il d'être accompagné dans ce chemin par une personne qui témoigne de la vie même à partir du lieu où elle semble s'être éteinte. □

## Libre pour être vrai !

«Avec, au bout du compte, la liberté, nous développons si facilement des dépendances. Nous nous attachons aux choses qui nous entourent au point de nous en rendre esclaves. À force de consommer, nous nous créons des besoins. À trop posséder, nous finissons par être possédés.

Il y a quelque chose de cet esprit quand Jésus, le villageois de Nazareth, lance ses invitations au dépouillement: «Heureux, vous les pauvres... heureux, vous qui avez faim...» Jésus ne bénit pas la misère. Il n'est pas contre la prospérité. Il n'hésitera pas, d'ailleurs, à s'asseoir à la table d'un riche ou d'aller manger chez Zachée. Il invite tout simplement à la liberté. Riches ou pauvres, peu importe d'une certaine façon. L'essentiel, c'est de demeurer libre. Libre pour tenir à la vérité plutôt qu'à la ligne du parti. Libre pour choisir le bonheur plutôt que l'intérêt. Libre pour s'empresser auprès des autres plutôt que de se replier sur soi.

Jésus disait que la vérité nous rend libre. J'ajouterais que la liberté nous rend vrai.»

Denis Gagnon, o.p.